



Caen, le 25 juin 2020

Comité Départemental d'Action Sociale du 25 juin 2020 : Compte-rendu

Il s'agissait de la première réunion du CDAS depuis la fin du confinement et la **délégation FO** avait demandé à ce qu'elle se déroule en mode présentiel. L'ordre du jour était le suivant.

- 1/ Point d'information sur les différents secteurs de l'action sociale durant la crise sanitaire
- 2/ Approbation du procès verbal de la réunion du 27 juin 2019
- 3/ Présentation des orientations ministérielles et budget de l'action sociale 2020
- 4/ Présentation du rapport sur le fonctionnement du réseau de l'action sociale rédigé par Catherine WALTERSKI, chargée de mission – novembre 2019
- 5/ CAL 2020
- 6/ Questions diverses

FO a fait une brève déclaration liminaire pour rappeler son attachement au dialogue social et dire qu'elle était satisfaite de se retrouver enfin en mode présentiel. **FO** a indiqué que cette année 2020 était particulière et qu'elle mettrait tout en œuvre pour trouver des solutions et garantir l'emploi des crédits dans l'intérêt des agents.

Le Président a rendu hommage aux acteurs de prévention pour leur gestion de la crise et notamment le médecin de prévention. **FO** a émis un petit bémol car des agents se sont plaints de ne pouvoir joindre le médecin de prévention. La direction de la DGFIP en avait au préalable fait le constat.

Le Président avait à notre sens une vision un peu trop idyllique de la gestion de la crise ; Les acteurs de prévention ayant été mis d'office en télétravail par Paris, **FO** a dénoncé la déconnexion du national qui estimait, comme le relayait le Président, qu'une majorité d'agents se trouvaient en télétravail. L'ensemble des personnels du réseau de l'action sociale a été invité à rester à son domicile à compter du 16 mars 2020. **FO** a déclaré que le secrétariat général n'avait pas mesuré l'importance et la nécessité de maintenir une présence physique quand beaucoup d'agents étaient, soit, isolés pour raisons diverses, (ASA, télétravail) soit, présents en petit nombre au bureau. Cette situation a entraîné un afflux de prises de contact auprès du service RH de la DGFIP qui a dû suppléer en partie dans une période où il était déjà très fortement mobilisé.

• **POINT 1 : Point d'information sur les différents secteurs de l'action sociale durant la crise sanitaire**

La déléguée à l'action sociale a relevé une baisse du nombre de rationnaires dans les restaurants administratifs après leur réouverture. **FO** a fait part de son inquiétude sur l'avenir de la restauration collective et souligné que la fréquentation ne reprenait pas à l'AGESSO et que cela confortait l'idée que les agents aient pu prendre de nouvelles habitudes pendant la crise. La déléguée a annoncé que cette baisse allait entraîner un surcoût des frais de repas. **FO** a demandé si cela pouvait entraîner une hausse du prix des repas pour les agents, ce à quoi la déléguée a répondu par la négative.

La déléguée a ensuite évoqué le décret du 7 avril 2020 sur la restauration qui permettait la prise en charge des frais de repas à hauteur de 17,50€. **FO** a regretté à ce sujet un manque d'équité manifeste entre les agents et

notamment ceux de la DGFIP qui en dehors de ceux travaillant sur Caen et Trouville - où se situent les seuls restaurants administratifs n'ont en effet pas pu bénéficier de la mesure. Pourtant l'annonce en avait été faite à Paris en audio conférence qui autorisait les agents à renoncer au titre restaurant pour pouvoir bénéficier du système des frais de mission (17,50€). FO a une nouvelle fois dénoncé une application restrictive des décisions prises à Paris et des textes trop souvent sujets à interprétation.

FO est intervenu ensuite pour demander si les travaux du futur RIA prévus à l'été 2021 pour une ouverture à l'été 2023 incluait la crèche. La déléguée a indiqué qu'elle n'avait pas d'information. Seule information, il y aura à partir de l'été 2021 une installation de bâtiments modulaires à un emplacement non connu à ce jour. FO a fait le lien avec la baisse de fréquentation due au COVID précédemment évoquée et exprimé ses craintes quant au retour des agents au RIA après les travaux.

La déléguée a évoqué la mise en place de L'application YUPIES destinée à pallier l'absence de garde d'enfant. Il s'agit uniquement d'un dispositif de mises en relation des professionnels de la petite enfance et des parents qui recherchent un mode de garde. Pour info Paris a évalué le coût à 26 000 €, pour un bilan réduit à 22 contrats réalisés pour 163 inscriptions effectives sur la plateforme. FO a une nouvelle fois dénoncé des dispositifs qui sont en parfaite déconnexion avec la réalité et pointée l'hypocrisie qui renvoie aux parents la responsabilité de gérer la crise sanitaire.

Une information sur les séjours EPAF de l'été a été communiquée. A ce jour, 7 enfants contre environ 150 habituellement partiraient en colonie de vacances. La délégation est actuellement en attente de la dérogation pour accueillir les enfants sur les plate-formes de rassemblement. (Villepinte) En l'absence d'accord, les parents devraient amener leurs enfants sur les lieux de colonie de vacances.

La déléguée a fait le compte-rendu de l'étude envoyée auprès de l'ensemble des agents des Finances en 2019 sur les préoccupations des agents en matière d'action sociale. moins de 16 % des agents ont répondu Il ressort de cette enquête au niveau national et local que. 41 % des agents ont pointé l'importance de la complémentaire santé et prévoyance loin devant le déjeuner, 20 % et les difficultés personnelles, 15 %. Pour FO, mettre dans les choix de réponse la complémentaire santé et prévoyance qui n'est pas du ressort de l'action sociale, interroge. Ne s'agit-il pas d'une manière détournée de remettre dans le débat une possible fusion des différentes instances, (action sociale, mutuelles, associations Finances) sujet qui avait provoqué la colère des syndicats dans un passé récent.

Il ressort aussi de cette enquête une relative méconnaissance des prestations sociales offertes aux agents.

- **POINT 2 : adoption du PV du 27 juin 2019**

Adopté à l'unanimité.

- **POINT 3 : orientations ministérielles et budget de l'action sociale 2020**

La note d'orientation du 9 mars 2020 indique que la participation financière du secrétariat général ne sera plus imputée sur les crédits d'action locale mais sur les crédits de restauration pour l'aménagement des espaces de restauration et de convivialité. Les équipements des coins repas ne seront plus du ressort du budget départemental et il n'y aura plus d'agrément des coins repas. FO a souhaité pouvoir continuer à entretenir un dialogue sur ce sujet.

Pour 2020 les crédits d'action locale pour le Calvados sont de 43397 Euros, déduction faite d'une réserve de 6 % mise en place depuis deux ans, que le département ne récupère jamais.

Pour FO, L'État fait des économies en matière d'action sociale au détriment des agents.

- **POINT 4 : Rapport de Catherine Walterski de novembre 2019**

Le Président a présenté ce rapport et indiqué qu'il ne s'agissait que de préconisations. FO craint le retour sous une forme déguisée du projet de fusion de l'action sociale, de l'EPAF, l'ALPAF, l'AGRAF et l'ATSCAF. La rapporteuse estime que l'action sociale est inéquitable entre les agents selon les départements et considère que cela se vérifie notamment et essentiellement au travers de l'utilisation des crédits d'action locale (CAL) laissées à l'initiative des organisations syndicales. FO pense que c'est une manœuvre pour reprendre la main, déposséder les organisations syndicales de leurs prérogatives et amener à des regroupements régionaux de l'action sociale. Pour FO, cela constituerait inévitablement pour les agents une harmonisation à la baisse des prestations au mépris des spécificités locales. FO a rappelé que l'action sociale traitait de l'humain.

- **Budget 2020 (CAL)**

- Spectacle de Noël : Aladin – la déléguée a indiqué qu'en raison du bruit, le spectacle est déconseillé aux enfants de moins de 1 an. Ce spectacle aura lieu au zénith en une seule séance le samedi 19 décembre à 17h15.

A l'issue du spectacle, la distribution des jouets et des chèques cadeaux aura lieu dans un espace dédié afin de ne pas renouveler l'expérience décevante d'il y a deux ans. **FO** a demandé qu'aucune annonce ne soit faite sur la présence des services financiers pour éviter les sifflets entendus il y a deux ans. Les chocolats et madeleines ne seront distribués qu'aux enfants inscrits et présents au spectacle, afin d'éviter le gâchis comme l'an passé.

L'application MICADOS pour choisir les jouets sera ouverte à partir de septembre. Compte tenu du faible engouement pour les livres proposés l'an dernier, l'expérience ne sera pas renouvelée.

Actions locales familles : le CDAS propose de reconduire l'abonnement gratuit au TRIP Normand qui permet de bénéficier de nombreuses réductions pour une participation modique du CAL de 430 euros pour 3000 personnes.

FO a ensuite pris la parole pour évoquer le mail adressé par l'ATSCAF aux organisations syndicales. Dans ce mail, l'ATSCAF s'étonnait de l'apparente concurrence entre l'ATSCAF et les services sociaux qui financent des cartes du Trip Normand pour les agents, comme eux.

FO a indiqué avoir rencontré la semaine dernière les responsables de l'ATSCAF, Président, vices présidents et secrétaire pour échanger sur ce sujet, notant l'inquiétude compréhensible de l'association sur sa baisse progressive d'adhérents et sa possible disparition à terme et tout au moins la disparition du poste de correspondant.

Les représentants **FO** ont indiqué avoir recherché des solutions afin de pérenniser la carte du TRIP tout en montrant leur attachement à une association, l'ATSCAF, faite par les agents des Finances pour les agents des Finances.

Une solution évoquée lors de cette rencontre qui aurait consisté à prendre en charge sur le CAL une partie de l'adhésion à l'ATSCAF en contrepartie d'une baisse du montant de l'adhésion à cette association a été écartée car, bénéficiant déjà d'une subvention au niveau national, l'ATSCAF ne pouvait pas être subventionnée une seconde fois sur les crédits du CAL comme l'a rappelé la déléguée à l'action sociale après contact avec le service SRH 3 A.

L'ATSCAF du CALVADOS est une association d'intérêt général à but non lucratif, principalement tournée vers les agents des services financiers. Elle offre à ses adhérents de nombreuses activités dans les domaines du tourisme, du sport, de la culture et des loisirs. Elle est affiliée à l'ATSCAF Fédérale. **FO** pense qu'il faut soutenir et encourager cette association en adhérant. Le statut de l'ATSCAF lui confère une certaine autonomie. Les ministères financiers aimeraient bien faire main basse sur l'ATSCAF comme sur l'ensemble des associations des Finances pour les fusionner avec l'action sociale mais ce ne sera jamais dans l'idée de constituer un comité d'entreprise (CE) comme dans le privé. **Conclusion : Soutenons l'ATSCAF !**

Les sorties prévues sont annulées en raison de la crise sanitaire. La discussion s'est engagée autour de solutions alternatives non pérennes pour utiliser le budget 2020, sachant que les crédits non utilisés ne peuvent être reportés sur l'année suivante.

Trois pistes sont évoquées :

- L'attribution de coupons sport sur le mode des chèques vacances en fonction du quotient familial.
- le zoo de Cerza ou Jurques au choix en mode billetterie
- des conseils et orientations diététiques pour une alimentation équilibrée au travail à destination prioritairement des agents ne disposant pas de restauration collective.

Les représentants **FO-FINANCES en C.D.A.S.**

Titulaires : Marie-Thérèse CALAVIA - Elise MARTIN - Christelle SAINT-GERMAIN

Suppléants : Catherine KERHOAS - Brigitte LOIR - Bruno GILBERT

Si ce compte-rendu suscite questions ou interrogations, si vous voulez nous faire part d'un problème, vous pouvez contacter vos représentants ou la permanence FO-DGFIP au 02.31.38.34.61